

Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, 68^{ème} session

Point 10 - Contributions de la CNUCED à la mise en œuvre et au suivi des résultats des grandes conférences et sommets des Nations Unies dans les domaines économique et social

Déclaration de Secrétaire générale de la CNUCED par intérim

Madame Isabelle Durant

25 juin 2020

Excellences,

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs,

L'année si particulière que nous avons connue a eu un impact fondamental sur le monde mais aussi sur plusieurs des grandes conférences des Nations Unies qui ont été reportées. L'engagement des Nations Unies et de la CNUCED au travers de ses différents outils et organes de développement a cependant été particulièrement actif pour aider les pays en développement à répondre immédiatement aux crises multiformes qui ont émergé.

La CNUCED s'est bien entendu attachée à répondre à la crise en tant que partie intégrante de la famille des Nations Unies.

1. Peu après l'apparition de la pandémie au début de 2020, la plupart des agences des Nations Unies ont uni leurs forces à la demande du Secrétaire général pour préparer un cadre des Nations Unies pour la réponse socio-économique immédiate à la pandémie. En moins d'un mois, cette collaboration réunissant une vingtaine d'agences a abouti à ce document cadre. La CNUCED a contribué de manière substantielle à sa formulation. Nous avons coordonné les travaux inter-agences sur le pilier 3 du cadre, intitulé "Réponse et redressement économique" et qui incluait les aspects de protection des emplois, des petites et moyennes entreprises et des travailleurs du secteur informel. En outre, nous avons contribué au pilier 4 "Réponse macroéconomique et collaboration multilatérale".

Cette collaboration avec tous a été fructueuse, notamment avec la FAO et l'OIT. A partir de ce cadre, 121 plans socio-économiques pour la relance, basés sur des évaluations d'impact socio-économique menées par des équipes nationales couvrant 139 pays et territoires ont abouti.

2. C'est dans ce cadre qu'a été créé le Fonds d'affectation spéciale multipartenaires (MPTF) des Nations Unies pour la réponse et le redressement de la crise COVID-19. L'objectif du Fonds était de financer une action cohérente des Nations Unies pour affronter et surmonter la crise sanitaire et ses conséquences. La CNUCED est l'une des six agences invitées à faire partie du Comité d'avis du Fonds dont l'agilité, le caractère catalytique et la rapidité de réponse aux pays ciblés comme prioritaires par le Comité d'avis étaient les caractéristiques principales. Le comité d'avis a donc conçu, mis en œuvre et assuré le suivi et la levée de fonds pour les projets. Les experts de la CNUCED ont également siégé au comité d'examen des propositions transmis par l'intermédiaire des Coordonnateurs résidents sur la base des besoins spécifiques identifiés.

Pour surveiller la mise en œuvre de ce cadre socio-économique de l'ONU, un groupe ad hoc a été créé. La CNUCED a été un membre clé de cette Task Team pour aider à coordonner et à examiner l'évaluation du pays et les plans pour répondre à COVID-19. Ces plans d'urgence devant se terminer à la fin de l'année 2021, ils seront intégrés au cadre général de coopération, ce qui permettra d'ancrer fermement la réponse socio-économique au COVID-19 dans les priorités et plans de développement nationaux.

Si la CNUCED – comme agence non-résidente – a donc été en mesure de renforcer sa contribution aux équipes-pays des Nations Unies et d'apporter son expertise spécialisée, c'est grâce à deux facteurs principaux : 1) une collaboration plus étroite avec DCO en suite de la réforme des Nations Unies et 2) le fait que toutes ces réunions ont eu lieu en ligne, donc facilement accessibles.

3. La CNUCED a également soutenu activement l'initiative sur le financement de l'Agenda 2030 pour le développement durable à l'ère de la COVID-19 et au-delà, menée par le Canada et la Jamaïque. La CNUCED a fourni un soutien logistique, technique et de fond aux groupes de discussion sur "le financement extérieur et les envois de fonds, les

emplois et la croissance inclusive", "la viabilité de la dette" et "l'engagement des créanciers du secteur privé".

La CNUCED a aidé les États membres, les organisations partenaires institutionnelles régionales et internationales, le secteur privé, les représentants de la société civile, les groupes de réflexion et les institutions universitaires à compiler un menu ambitieux de 250 actions et politiques pour apporter une réponse multilatérale globale à l'urgence COVID-19. À la suite des discussions menées au niveau des chefs d'État en marge des Nations Unies, le Bureau exécutif du Secrétaire général a organisé le travail en six groupes, afin de faciliter la poursuite du soutien technique et du conseil en matière de politique lors de l'examen des options aux niveaux mondial, régional et national. Dans cette optique, la CNUCED a été mandatée pour diriger les travaux du groupe III sur le financement et la technologie.

Toute cette production coordonnée a permis de faire bouger un certain nombre de lignes sur des questions sur lesquelles la CNUCED était active depuis très longtemps. Ce fut également une occasion pour tous les partenaires de prendre pleinement conscience et de faire bon usage de la qualité des données et analyses produites ici à Genève.

4. En ce qui concerne les autres aspects du travail du système de développement des Nations Unies, je voudrais souligner que la CNUCED accorde une grande importance à sa contribution et à son engagement dans le processus de réforme des Nations Unies. En tant que Secrétaire générale par intérim, j'ai participé à de nombreuses réunions du Comité exécutif consacrées au programme commun des Nations Unies adopté à l'occasion du suivi du 75^{ème} anniversaire. Lors de ces réunions, les chefs d'agence partagent leurs approches diverses d'une même question afin de guider et d'orienter les prises de position et les soutiens à fournir.

Dans le cadre plus spécifique de la réforme du système de développement, la CNUCED et Bureau de la coordination des activités de développement (DCO) ont envoyé en décembre 2020 une lettre conjointe aux coordonnateurs résidents d'une vingtaine de pays-pilotes, pour partager avec eux la liste des services disponibles de la CNUCED ainsi que des informations concernant la collaboration et le partenariat renforcés.

Dans cette lettre conjointe, la CNUCED propose un processus d'engagement en trois étapes avec le système des coordonnateurs résidents :

La première étape consiste à fournir aux bureaux des coordonnateurs résidents les services globaux et les analyses de la CNUCED et de contribuer à la formation des coordonnateurs résidents.

La deuxième étape comprend le soutien à la mise en œuvre dans les pays où la CNUCED a signé des Plans Cadres des Nations Unies pour l'Aide de Développement/ Cadre de coopération des Nations Unies en matière de développement durable. Il s'agit actuellement de 37 pays. La CNUCED sera en mesure de fournir un soutien à la mise en œuvre aux pays dès que le financement en sera assuré. Dans les pays où des programmes sont en cours, la CNUCED coordonnera l'assistance du groupe inter institutions des Nations Unies sur le commerce et la capacité productive.

La troisième étape : consiste à fournir un soutien analytique à l'analyse-pays dans ses aspects économiques, commerce et développement.

Jusqu'à présent, la CNUCED est sur la bonne voie pour engager les trois étapes comme prévu. L'initiative conjointe a été bien accueillie, presque trop, puisque les demandes d'engagement dans les analyses communes par pays se multiplient alors que l'équipe du service de Coopération Technique n'augmente pas ses ressources. En outre, nous prévoyons une augmentation des activités de suivi et d'établissement de rapports au niveau des pays par le biais de l'UNINFO qui est la plateforme de partage des informations.

De son côté, DCO s'est engagé à fournir à la CNUCED les plateformes, outils et processus qui facilitent l'échange d'informations, l'établissement de relations et la collaboration avec l'ensemble des membres de l'UNSDG.

5. Nous sommes également engagés avec le réseau d'économistes de l'ONU (incluant entre autres les économistes des équipes des coordonnateurs résidents dans chaque pays, ce qui est une nouveauté). Dans un premier temps, la proposition de la CNUCED de documenter et de promouvoir la nouvelle économie pour le développement durable a été adoptée comme l'une des bases du programme de travail 2021. La

CNUCED a codirigé les dossiers sur les économies verte, orange, violette, jaune, sociale et solidaire et l'innovation frugale et a contribué au dossier sur les économies bleue et circulaire. Plus récemment, nous y avons présenté l'indice de capacités productives dont nous discutons au début de la semaine. Incontestablement, cela a permis d'accroître la visibilité et de partager le travail de la CNUCED avec les économistes de l'ONU.

Excellences, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

La contribution de la CNUCED à la mise en œuvre et au suivi des conclusions des conférences majeures et sommets dans le domaine social et économique a donc pris un tour très particulier en cette année 2020 et jusqu'aujourd'hui en raison de leur report-même.

Cependant, au-delà des contributions de contenu prévues par le mandat de la CNUCED en tant qu'organisation partie prenante du Secrétariat des Nations Unies, les circonstances particulières de cette année 2020 ont incontestablement favorisé la coopération inter-agences et la possibilité pour la CNUCED de contribuer significativement au résultat conjoint.

C'est dans cette même veine que nous vous avons proposé de consacrer une partie de ce TDB à la préparation de la conférence PMA5, et que par ailleurs je suis de très près les préparations de la conférence ministérielle de l'OMC afin que notre CNUCED15, la première conférence sur le développement depuis le début de la pandémie, puisse être un jalon important et surtout, grâce à votre engagement, influencer positivement les positions qui y seront prises et les résultats auxquels elles aboutiront pour renforcer mais aussi adapter le système multilatéral du commerce.

En outre, comme la DG de l'OMC, la Commissaire de l'Union Africaine, le Commissaire Européen, le Ministre Indien du commerce et Mme Grynspar (invitée avant d'avoir été désignée notre future SG) l'ont tous affirmé clairement lors de notre récent Forum sur le Commerce, nous ne pouvons plus séparer hermétiquement les questions de commerce et de financement du développement de celles qui concernent une relance plus verte, intégrant les questions environnementales que nous devons envisager sur le mode de la protection, et non du protectionnisme. Les constats du dernier rapport du GIEC paru il y a quelques jours sont

alarmant : en agriculture, en pêche, en élevage, en aquaculture, et dans bien d'autres domaines dans la mesure où ces questions sont systémiques, les niveaux d'adaptation sont insuffisants autant que les moyens qui y sont consacrés, ou je devrais dire qui n'y sont pas consacrés. Nous aurons donc également des messages à envoyer en cette fin d'année 2021 à la COP26 de Glasgow et au Sommet de Pékin sur la biodiversité. Voilà encore une contribution à venir de la CNUCED au travail et au résultat global des grands sommets et conférences des Nations Unies.

Je vous remercie.